

24 Heures des 28 et 29 janvier

Des Eglises évangéliques traquent les abus spirituels

Joëlle Fabre

»RELIGION - Les rencontres de Lavigny abordent une réalité dont on parle peu dans les milieux religieux: la maltraitance spirituelle. Les abuseurs sont parfois des chrétiens animés des meilleures intentions.

La maltraitance spirituelle n'est pas l'apanage des sectes, ni des systèmes religieux réputés autoritaires. «Il y a des dérapages possibles jusque dans nos églises, ça peut nous arriver», avertit Jean-Charles Moret, secrétaire général de l'Union des assemblées des Eglises évangéliques en Suisse romande (l'AESR, qui regroupe 37 paroisses). Cette ouverture d'esprit ne manquera pas d'étonner ceux qui regardent les évangéliques comme d'affreux prosélytes prêts à toutes les manipulations pour faire enfler leurs effectifs. «Proclamer l'Évangile n'est pas un abus spirituel, précise d'entrée de jeu Jean-Charles Moret. Le protestantisme en général laisse une large part au libre arbitre. Notre but est d'amener une personne en présence de la parole du Christ et de laisser ensuite cette personne décider de ses choix. »

L'idée que les serviteurs de Dieu ne sont pas à l'abri de certaines dérives a fait son chemin dans les consciences, à coups de faits divers et de gros titres. Mais, à l'église, les mauvais traitements ne se limitent pas aux agissements de prêtres violents ou pédophiles. Plus insidieuse, moins spectaculaire, la question des abus spirituels est rarement abordée. Elle n'en demeure pas moins une réalité que l'AESR a résolu de mettre sur la table ce soir et demain à l'occasion des Rencontres de Lavigny.

Démasquer et prévenir

Six orateurs tenteront de faire le tour de la question loin des querelles de clocher. Entres autres, le pasteur psychothérapeute français Jacques Poujol démontrera les discours religieux pour démasquer les systèmes abusifs. De son côté, Jean-Charles Moret proposera une réflexion sur la prévention des abus spirituels dans les communautés chrétiennes.

Qu'est-ce qu'un abus spirituel? «Il s'agit, à des degrés divers, d'un abus d'autorité de la part d'une communauté religieuse ou de l'un de ses responsables, voire d'un laïque qui, fort de ses connaissances, se sent investi d'un pouvoir divin, définit le pasteur Moret. Il arrive qu'un chrétien animé des meilleures intentions se pose comme un représentant de Dieu, un médiateur. A ce titre, il s'empare de la vie spirituelle d'une personne fragile et lui dicte sa conduite. Parfois il croit rendre service, il a bonne conscience, alors qu'il ne fait que satisfaire son besoin de pouvoir. Le phénomène n'est pas nouveau et a même été dénoncé par Jésus-Christ dans les Évangiles. »

L'antidote? «Dans le cadre d'une église, le meilleur moyen d'éviter de tels dérapages est le travail en équipe. Un responsable religieux qui exerce seul son autorité peut être tenté d'en profiter et de rendre des personnes vulnérables dépendantes de lui. » Autre aspect de la prévention: «Fortifier la victime potentielle en développant son assise spirituelle de façon à lui permettre de résister à toute forme de pression et d'être libre en Christ. »

Joëlle Fabre

Note:

«Eglises et abus spirituels», ce soir et demain 28 janvier, église évangélique des Amandiers, Lavigny. Plus d'info sur www.aesr.ch ou au 021 823 23 23.